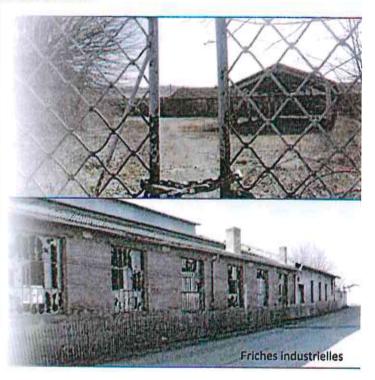
Urbanisme - Espace Beaunier Une nouvelle concertation est en place

Le 14 mars 2016, le Conseil Municipal de Villars a approuvé à l'unanimité le lancement d'une nouvelle concertation concernant le projet de réaménagement de l'Espace Beaunier.
Rappel des objectifs de ce projet et présentation des phases en cours.

4 OBJECTIFS PRINCIPAUX:

- ➤ Requalifier l'ancien quartier industriel (friches) et créer un quartier durable, intégrant les problématiques environnementales d'énergie et de développement durable.
- ▶ Conforter la centralité de la commune et permettre de contenir l'extension urbaine (pour maintenir les espaces verts, naturels et agricoles), en prévoyant une diversité de l'habitat.
- ▶ Déterminer un projet adapté, répondant aux besoins des habitants. Le projet devra prévoir :
- des équipements fonctionnels répondant aux contraintes techniques (collecte des eaux pluviales),
- l'aménagement d'espaces publics,
- l'accueil d'activités de services et de commerces de proximité en liaison avec les activités du centre-ville.
- ▶ Garantir la liaison et l'accessibilité du secteur dans une recherche d'optimisation des flux de circulation et des conditions de trafics routiers (encouragement des modes doux de circulation).



L'ACTUALITÉ DU PROJET

Une nouvelle concertation

Cette concertation durera pendant l'intégralité de la phase "études" du projet d'aménagement de l'Espace Beaunier et aura lieu selon les modalités suivantes :

- affichage de la délibération du 14 mars 2016 en Mairie pendant toute la durée des études,
- information dans le bulletin municipal,
- exposition publique et affichage dans les locaux de la Mairie accessible aux heures d'ouverture habituelles,
- information sur le site Internet de la Mairie,
- mise à disposition d'un registre de concertation pour y noter des suggestions aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.
- mise à disposition des documents d'études au fur à mesure de l'avancement du projet,

 organisation de réunions publiques en fonction de l'avancée du projet.

De nouvelles études techniques

Un mandat d'études a été confié à la Société Publique Locale CAP MÉTROPOLE pour le pilotage des études, avec pour mission :

- de définir le projet et le programme d'aménagement,
- d'examiner sa faisabilité technique, économique et financière,
- d'être un appui à la définition du montage opérationnel et financier du projet.

Une poursuite des acquisitions

- L'organisme Epora poursuit ses acquisitions à l'amiable dans le cadre de la convention tripartite Villars / SEM / Epora, sur son périmètre d'intervention, pour résorber le bâti dégradé et les friches.
- La commune poursuit également ses acquisitions à l'amiable, sans expropriation.

A noter que chaque acquisition (Mairie ou Epora) s'est faite avec le plein consentement des propriétaires.

Premières démolitions

 Des démolitions sont en cours cette année : 3 pour la commune et 3 pour Epora qui procède en amont à la dépollution des sites.

L'ancienne entreprise CTMB est désamiantée avant d'être démolie.

